
**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif
tenue le mercredi 19 juin 2013 à 8 h 30
Salle du conseil, Hôtel de ville
Salle Peter-McGill, Hôtel de ville**

PRÉSENCES :

Mme Jane Cowell-Poitras, Mairesse suppléante
M. Laurent Blanchard, Président du comité exécutif
M. Benoit Dorais, Vice-président du comité exécutif
Mme Émilie Thuillier, Vice-présidente du comité exécutif
Mme Élane Ayotte, Membre du comité exécutif
M. Michel Bissonnet, Membre du comité exécutif
Mme Mary Deros, Membre du comité exécutif
M. Richard Deschamps, Membre du comité exécutif
M. Christian G. Dubois, Membre du comité exécutif
Mme Josée Duplessis, Membre du comité exécutif
M. Réal Ménard, Membre du comité exécutif
M. Alain Tassé, Membre du comité exécutif

AUTRES PRÉSENCES :

Mme Colette Fraser, Greffière adjointe
M. Robert Lamontagne, Directeur général
Me Jean-François Milot, Chef de division - soutien aux instances et réglementation
Me Yves Saindon, Greffier de la Ville
Mme Caroline Bourgeois, leader du comité exécutif
M. Étienne Brunet, conseiller associé
Mme Érika Duchesne, conseillère associée

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

CE13 0920

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 19 juin 2013.

Adopté à l'unanimité.

10.001

CE13 0921

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 15 mai 2013.

Adopté à l'unanimité.

10.002

CE13 0922

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 22 mai 2013.

Adopté à l'unanimité.

10.003

CE13 0923

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif tenue le 24 mai 2013.

Adopté à l'unanimité.

10.004

CE13 0924

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 29 mai 2013

Adopté à l'unanimité.

10.005

CE13 0925

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal du 25 juin 2013.

Adopté à l'unanimité.

10.006

CE13 0926

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le lancement de la phase 2 de l'appel d'offres auprès des fournisseurs qualifiés pour l'acquisition de l'unité d'ozonation de la Station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte.

Adopté à l'unanimité.

20.001 1133334007

CE13 0927

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le lancement d'un appel d'offres public pour l'obtention de services professionnels pour les travaux d'ingénierie et d'architecture relatifs à l'unité d'ozonation et de production d'oxygène de la Station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte et approuver les critères d'évaluation.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1133334009

CE13 0928

Il est

RÉSOLU :

- 1- de conclure une entente-cadre d'une durée de 60 mois avec deux options de prolongation de douze (12) mois chacune, pour la fourniture sur demande de sacs de transport pour les pompiers du Service de sécurité incendie de Montréal et pour les autres employés de la Ville de Montréal ;
- 2- d'accorder à 9167-1198 Québec inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix unitaires de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 13-11878 et au tableau de prix reçus joint au rapport du directeur ;
- 3- d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets de fonctionnement des services concernés, soit 90% des dépenses assumées par l'agglomération et, respectivement 10% par divers autres services et arrondissements de la Ville et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.003 1136135006

CE13 0929

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver, conformément aux dispositions de la loi, un projet de convention de services professionnels de gré à gré par lequel la firme Productions du Zèbre Inc. s'engage à fournir à la Ville les services requis pour la réalisation de la production théâtrale intitulée *Pépo-citrouille* dans le cadre de l'exposition de l'Halloween au Jardin botanique de Montréal, pour une somme maximale de 63 079,79 \$, taxes incluses, conformément à l'offre de services de cette firme en date du 2 mai 2013, selon les termes et conditions stipulés audit projet de convention ;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.004 1133815001

CE13 0930

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver un projet de convention par lequel 7873867 Canada inc., seule firme ayant obtenu la note de passage en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis en optimisation d'entrepôt de données Oracle, pour une somme maximale de 57 947,40 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres sur invitation 13-12607, selon les termes et conditions stipulés audit projet de convention ;
- 2- d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.005 1136030002

CE13 0931

Madame Jane Cowell-Poitras déclare son intérêt et s'abstient de participer aux délibérations et de voter.

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver un projet de convention par lequel Archéocène inc., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis pour la réalisation de fouilles archéologiques à la Maison LeBer-LeMoynes, au Musée de Lachine, pour une somme maximale de 104 851,45 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 13-12873 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention ;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.006 1133501003

CE13 0932

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser la présentation d'une demande d'aide financière au Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire dans le cadre du sous-volet 2.1 : Infrastructures du programme d'eau potable ou d'eaux usées du programme Fonds Chantiers Canada-Québec pour la réalisation de travaux pour la production d'oxygène requis au projet de désinfection des eaux usées (FCCQ 807050) à la Station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte;
- 2- de confirmer que la Ville de Montréal s'engage, sous réserve de l'approbation, par le conseil d'agglomération, de l'entente de contribution financière avec le Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, à payer sa part des coûts admissibles du projet et les coûts d'exploitation de l'unité de désinfection à l'ozone;
- 3- de mandater la Direction de l'épuration des eaux usées du Service de l'eau de la Ville de Montréal pour la préparation de la demande d'aide financière auprès du MAMROT pour la réalisation de travaux supplémentaires requis au projet de désinfection des eaux usées (FCCQ 807050), pour la production d'oxygène sur le site de la Station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte.

Adopté à l'unanimité.

20.007 1133334010

CE13 0933

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier annuel de 5 500 \$ à l'Association montréalaise des arts et traditions populaires pour la réalisation des Danses plein-air sur le mont Royal ;

- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, d'une durée de deux ans et quatre mois à compter du 1^{er} juin 2013, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier ;
- 3- d'autoriser le directeur de la Direction de la culture et du patrimoine du Service de la qualité de vie à signer la convention pour et au nom de la Ville ;
- 4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.008 1131696002

CE13 0934

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier non récurrent totalisant la somme de 30 000 \$, pour l'année 2013, soit 10 000 \$ à Compagnons de Montréal pour la réalisation du projet « Participation sociale de personnes vivant avec une déficience intellectuelle » et de 20 000\$ à Espace Multisoleil pour la réalisation du projet « Objectifs Intégration loisirs », dans le cadre de l'Entente administrative sur la gestion du fonds québécois d'initiatives sociales dans le cadre des alliances pour la solidarité MESS - Ville (2013 - 2015) ;
- 2- d'approuver les projets de convention entre la Ville de Montréal et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers ;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.009 1131643004

CE13 0935

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier non récurrent de 35 000 \$ à La Fondation du Startup de Montréal, dans le cadre de l'enveloppe de 175 M\$ du gouvernement du Québec, pour l'organisation d'une journée portes ouvertes le 13 juillet 2013, en clôture de la 3^e édition du Festival international du startup de Montréal qui se tiendra du 10 au 13 juillet 2013 ;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier ;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.010 1136334001

CE13 0936

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser le déplacement de Mme Éline Ayotte, membre du comité exécutif responsable de la culture, du patrimoine et du design, du 26 au 30 juin 2013, afin d'assister à la 10^e rencontre de la Commission Culture de Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU) qui se déroulera à Lille, en France;
- 2- d'accorder une avance de fonds au montant de 2 156,88 \$ à Mme Ayotte;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.001 1130843001

CE13 0937

Vu la résolution CA13 16 0128 du conseil d'arrondissement d'Outremont en date du 2 avril 2013 ;

Il est

RÉSOLU :

- 1- de reconduire le mandat de Mme Marie Potvin à titre de membre du Comité de gestion du régime de retraite des employés de la ville d'Outremont (1038-10) et de membre du Comité du régime de retraite des employés assujettis à une convention collective de travail de la ville d'Outremont (1292) et ce, pour une période de trois ans ;
- 2- de nommer M. Normand Proulx, directeur d'arrondissement d'Outremont, à titre de membre du Comité de gestion du régime de retraite des employés de la ville d'Outremont (1038-10) et de membre du Comité du régime de retraite des employés assujettis à une convention collective de travail de la ville d'Outremont (1292) et ce, pour une période de trois ans, en remplacement de Monsieur Pierre A. Chapuis.

Adopté à l'unanimité.

30.002 1131867014

CE13 0938

Vu la résolution CA13 16 0187 du conseil d'arrondissement d'Outremont en date du 3 juin 2013 ;

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser un virement budgétaire de 19 600 \$ de la Direction de l'approvisionnement vers l'arrondissement d'Outremont pour compenser 30% du salaire et des bénéfices du poste d'acheteur de niveau 1 transféré au magasin Louvain en 2012, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.003 1132861007

CE13 0939

Il est

RÉSOLU :

- 1- de mandater la Direction des grands parcs et du verdissement du Service de la qualité de vie et le Service des finances pour réaliser le montage financier du plan d'action montréalais de lutte contre l'agrile du frêne 2015-2025 ;
- 2- d'autoriser des crédits additionnels de 298 300 \$ en 2013 afin de poursuivre la réalisation du plan d'action montréalais de lutte contre l'agrile du frêne, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.004 1136218007

CE13 0940

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'adopter le Mémoire de la Ville de Montréal pour dépôt le 21 juin 2013 dans le cadre de la consultation portant sur la Politique québécoise de mobilité durable.

Adopté à l'unanimité.

30.005 1135226001

CE13 0941

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1- de donner un accord de principe par lequel la Ville de Montréal s'engage à consentir un soutien en argent, biens et services pour une valeur monétaire maximale de 1 M\$ dans la tenue des Championnats du monde juniors de hockey IIHF de 2015 et de 2017 et à obtenir en contrepartie des avantages et des bénéfices pour une valeur équivalente à 750 000 \$ pour la population montréalaise et la communauté du hockey mineur montréalais ;
- 2- de mandater la Direction des sports et de l'activité physique du Service de la qualité de vie à préparer un projet d'entente à intervenir entre la Ville de Montréal et Hockey Québec établissant les modalités et conditions de la mise à disposition du soutien municipal dans la tenue des Championnats du monde juniors de hockey IIHF de 2015 et de 2017.

Adopté à l'unanimité.

30.006 1131278001

CE13 0942

Il est

RÉSOLU :

d'édicter, en vertu de l'article 51 du Règlement sur les tarifs (exercice financier 2013) (12-055), l'ordonnance no 3 jointe au présent extrait de résolution et identifiée par la greffière adjointe, permettant l'accès gratuit pour 18 000 familles à faible revenu détentrices d'un laissez-passer émis par la Ville de Montréal ayant des enfants de moins de 18 ans, dans l'une des trois installations d'Espace pour la vie Montréal soit le Jardin botanique et l'Insectarium du 1^{er} octobre au 20 décembre 2013, le Biodôme du 25 juin au 20 décembre 2013 et le Planétarium Rio Tinto Alcan du 1^{er} novembre au 20 décembre 2013 à raison d'une seule visite par famille, dans le cadre de la Semaine québécoise des familles.

Adopté à l'unanimité.

40.001 1133220002

CE13 0943

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

de nommer « place du Coteau-Saint-Louis » la nouvelle place aménagée autour de l'édicule nord de la station de métro Laurier, constituée du lot 1 618 923 du cadastre du Québec, dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal.

Adopté à l'unanimité.

40.002 1134521007

CE13 0944

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

de renommer « piscine Pierre-Lorange » la piscine Hochelaga située au 1870 de la rue Davidson, dans l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve.

Adopté à l'unanimité.

40.003 1134521010

CE13 0945

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de nommer les cadres de direction ci-dessous à la suite de la réorganisation des structures organisationnelles du Service des finances, à compter de la date de résolution du comité exécutif :

- M. Sylvain Gouin à titre de directeur à la Direction de la planification stratégique financière dans la classe salariale FM11 (111 530 \$ - 139 410 \$ - 167 290 \$);
- Mme Hanh Tran à titre de directrice à la Direction des opérations budgétaires et comptables dans la classe salariale FM11 (111 530 \$ - 139 410 \$ - 167 290 \$);
- M. Michel Gagné à titre de directeur à la Direction du centre de services partagés financiers dans la classe salariale FM11 (111 530 \$ - 139 410 \$ - 167 290 \$);
- M. Raoul Cyr à titre de directeur à la Direction des rapports financiers et de gestion et certification des contrôles internes financiers dans la classe salariale FM11 (111 530 \$ - 139 410 \$ - 167 290 \$).

Le tout en conformité avec l'article 4 de la Politique de rémunération des cadres (CE10 1546 et ses modifications) et de l'article 10.2.1 de la Politique de dotation et de gestion de la main-d'oeuvre.

Adopté à l'unanimité.

50.001 1130395005

CE13 0946

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver les modifications à la structure organisationnelle reflétant la réorganisation du Service de sécurité incendie de Montréal (SSIM) ;
- 2- d'autoriser l'abolition, la création ou le déplacement des postes et leur comblement, ainsi que l'abolition, la création ou le transfert d'unités administratives, conformément à la nouvelle structure organisationnelle du Service de sécurité incendie de Montréal ;
- 3- d'ajuster la base budgétaire du SIM reflétant sa nouvelle structure organisationnelle, en budget modifié en 2013 et en ajustement récurrent à compter de 2014.

Adopté à l'unanimité.

50.002 1133051001

CE13 0947

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'entériner la suspension sans solde de deux cadres policiers à compter du 17 juin 2013.

Adopté à l'unanimité.

50.003 1132402004

Levée de la séance à 15 h 12

70.001

Les résolutions CE13 0920 à CE13 0947 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Laurent Blanchard
Président du comité exécutif

Yves Saindon
Greffier de la Ville